

EXTRAIT DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2017

Au cours de sa séance du 9 mai, le Conseil a notamment :

Bâtiments publics

- Adjugé les travaux d'installation d'un ascenseur d'électricité dans le bâtiment Ecole de Ville A
- Adjugé les travaux pour l'installation d'une connexion WIFI au CO d'Octodure
- Adjugé divers travaux (tapis d'accueil, dallage terrasse et nettoyage de fin de chantier) pour le bâtiment Sinergy
- Autorisé l'installation d'un couvert à l'UAPE de la Bâtiaz
- Adjugé l'installation d'armoires à la Maison des Associations
- Adjugé la fourniture de jeux et de mobilier pour les extérieurs de la Maison des Associations

Travaux publics

- Adjugé les travaux de restructuration routière de la Rue du Simplon
- Adjugé les travaux de signalisation et marquage à la Rue de l'Ancienne Pointe
- Adjugé la fourniture de couvercles pour égouts et cadres
- Validé les lieux dits : Route du Toléron, Les Escoteaux, Le Belluart, La Route du Verney

Sécurité civile

- Adjugé l'acquisition d'un ventilateur EX pour le Service du feu

Sports

- Approuvé le programme d'entraînement d'été Swimathlon – Cours d'été – Miso

Naturalisation

- Octroyé le droit de cité communal à 42 personnes, sous réserve de l'approbation des dossiers par les instances cantonales

Enseignement et formation

- Approuvé l'acquisition de matériel scolaire

Constructions

Approuvé les demandes suivantes

- **IMMO-SIC SA** : construction de 4 villas, parcelle 348, plan 3, Rue Bonne de Bourbon, La Délèze, zone habitat individuel (R2), coord. 2572035/1105360
- **DELAVY Laurent** : construction d'une terrasse, parcelle 164, plan 1, Rue d'Octodure 7B, En Ville, zone vieille ville (VV), coord. 2571845/1105430
- **MUCHAGATO Mireille** : transformation du bâtiment d'habitation collectif, parcelle 10066, plan 102, Rue des Fontaines 13, Le Bourg, zone vieille ville (VV), coord. 2570860/1104300
- **AMSLER Didier** : construction d'un balcon, parcelle 5200, plan 45, Chemin du Milieu 38, La Praille, zone habitat collectif B (R3), coord. 2571536/1106463
- **PETOUD Fabrice et Sabine** : installation d'une cabane de jardin, parcelle 17612, plan 211, Rue des Farquet 1, En Saragoux, zone habitat individuel (R2), coord. 2573450/1105685
- **CENTRE D'IMAGERIE DE MARTIGNY SA**: installation d'un IRM, parcelle 604, plan 8, Rue du Léman, Les Prés du Pont, zone centre dispersé B (CD), coord. 2571870/1106080

- **DIAMANTINI Marie** : fermeture d'un balcon, parcelle 10744, plan 107, Rue des Finettes 14, Les Echelettes, zone habitat collectif A (R4), coord. 2572482/1105707
- **GARAGE DU SIMPLON MARTIGNY SA** : installation publicitaires, parcelle 9261, plan 214, Rue du Simplon 112, Bévignoux, zone industrielle (IN), coord. 2572900/1106250
- **CARLINE AUTOMOBILES BOISSET SA** : installation de panneaux solaires, parcelle 9131, plan 211, Rue du Châble Bet 38, Les Prés des Caisses, zone artisanale (AR), coord. 2573051/1105605
- **ALMICO SÀRL** : coloration d'un immeuble d'habitation, parcelle 11254, plan 109, Rue de Rossettan, Les Epineys, zone habitat collectif B (R3), coord. 2571036/1104827
- **MY-PROMOTIONS SA** : coloration d'un immeuble d'habitation, parcelle 10999, plan 108, Ch. des Barrières 27, Les Petits Epineys, zone habitat collectif A (R4), coord. 2571325/1105720
- **DARIOLY Christian** : rehaussement du terrain, parcelle 2072, plan 208, Le Capio, zone agricole de plaine, coord. 2574070/1108000

Environnement

- Adjugé les travaux d'excavation pour la STEP
- Adjugé les travaux de réparation des décanteurs de la STEP
- Adjugé les travaux de remplacement sécheur et actionneurs Biofiltres de la STEP
- Adjugé les travaux de remplacement de conduites de la STEP

Termes d'autorisations d'exploiter

- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont Mme Karine SAUDEMONT était au bénéfice pour l'établissement *Beefore* sis à la Place du Centrale 1 à Martigny, au 30 avril 2017
- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont M. Valerio DE STEFANO était au bénéfice pour l'établissement *La Bella Napoli* sis à la Rue du Simplon 86 à Martigny, au 31 mars 2017
- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont M. Julien ABELENDÀ était au bénéfice pour l'établissement *Le Collier d'Or* sis à la Rue du Levant 34 à Martigny, au 30 avril

2017

- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont Mme Pascale BOVIER était au bénéfice pour l'établissement *Le Tambourin* sis à la Rue Marc-Morand 5 à Martigny, au 30 avril 2017
- Pris acte de la fin d'autorisation d'exploiter dont M. Fabrice ZECCHIN était au bénéfice pour l'établissement *Piccolino Bars* sis à la Rue du Bourg 31 à Martigny, au 30 avril 2017

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

- Délivré à M. Michaël DERMIDJIAN une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne *STREET COOKER* (commerce itinérant) à Martigny
- Délivré à M. Laurent GIANADDA une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne *Beefore* sis à la Place Centrale 1 à Martigny
- Délivré à M. Yves PUIPPE une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne *Le Miroir* sis à la Rue du Simplon 86 à Martigny
- Délivré à M. Gabriel FRIGGIERI une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne *Le Collier d'Orsis* à la Rue du Levant 34 à Martigny
- Délivré à Mme Anne-Lise GAY DES COMBES une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, sous l'enseigne *Le Tambourin* sis à la Rue Marc-Morand 5 à Martigny

Délivrance d'une autorisation occasionnelle d'exploiter

- Délivré au BARIVOX, par M. Johan JACQUEMETTAZ une autorisation occasionnelle d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, dans le cadre de la 7^{ème} Fête du quartier de l'Eglise le 16 juin 2017
- Délivré au BOXING CLUB D'OCTODURE une autorisation occasionnelle d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, dans le cadre du Championnat romand de boxe les 13-14 mai 2017
- Délivré au GREEN VALLEY Entertainment Sàrl, par M. Junior W. SIQUEIRA une autorisation occasionnelle d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, dans le cadre de la HOLI Festival of Colors les 3-4 juin 2017
- Délivré à l'Association Culturelle de la Place Centrale une autorisation occasionnelle

d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, dans le cadre de la 5^{ème} édition de "Plus belle la Place" le 19 mai 2017